Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 029-212901326-20260407-202603015015-DE

ANNEE	SEANCE	N° DELIBERATION	N° FEUILLET
2026	**03**	**015**	**015**

MAIRIE DE LOCQUENOLE **29670** Téléphone 02 98 72 21 15 E-mail : mairie@locquenole.fr Département du Finistère Arrondissement de Morlaix	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Le sept avril deux mille vingt six, à dix-neuf heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, le premier avril deux mille vingt six, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Pascal LECOMTE, Maire de la commune de Locquénolé (Finistère)
Nbre de Conseillers en ex : 14 Nbre de Présents : 13 Nbre de votants : 14	Etaient présents : MM Pascal LECOMTE Julien GODEC-DEFRANCE, Gaëlle LE PAGE, Yann GOASGUEN, Joëlle HACHEM, Cathy AUTRET GUILLERM, Laurence GRAFF, Florence DIROU, David NEZRI, Philipp OERDING, Aurélie LECOMTE, Loïc BOZEC, Barbara GUYADER Absent excusé : Marcel L'HOSTIS qui donne procuration à Pascal LECOMTE A été élu secrétaire de séance : Julien GODEC-DEFRANCE

➢ ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS ET PARTICPATIONS 2026

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29 et L. 2321-1,

Considérant l'importance, pour la vie locale, de l'apport et du rôle des associations « loi 1901 »,

Ayant entendu l'exposé de Mr Pascal LECOMTE, Maire,

Associations de Locquénolé	**Subventions 2026**
Association des Plaisanciers	600 €
Théâtre d'ombres	150 €
Team Outdoor	400 €
Poker d'as	200 €
L'orgue	600 €
A P E -	2000 €
Total	**3950 €**
Associations extérieures à la commune	
Rêves de Clown	100.00 €
Les Utopistes en Action	100.00 €
Bretagne Vivante	100.00 €
TOTAL GENERAL	**4250 €**

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 029-212901326-20260407-202603015015-DE

Dit que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement figurent au budget primitif de l'exercice 2026. Rappelle que le versement de toute subvention ne peut être effectué que sur un compte ouvert au nom de l'association,

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents (14 voix pour)

Secrétaire de séance
Julien GODEC-DEFRANCE

Pour extrait conforme au registre
Fait à Locquénolé, le 7 avril 2026

Le Maire,

Pascal Lecomte

MAIRIE DE LOCQUENOLE